


Autres structures

Le centre hospitalier de Mont de Marsan, c'est aussi cinq structures dont les prestations viennent compléter les soins. Il s'agit des services suivants :

Le centre de formation des personnels de santé (CFPS)

Il forme chaque année près de 300 infirmiers et 60 aides-soignants ; il assure également dans ses locaux situés sur le site de Sainte Anne une mission de formation continue auprès des professionnels de santé de l'établissement et du département.

EN SAVOIR PLUS

 [Découvrir le Centre de Formation des Personnels de Santé](#)

La blanchisserie

Elle assure la dotation, l'entretien du linge nécessaire au bon fonctionnement des services et traite 5 tonnes de linge par jour. Cette unité est située sur la commune de Saint-Pierre du Mont, à la périphérie de la ville de Mont de Marsan



Les cuisines, unité centrale de production (UCP)

Installées sur le site Ste Anne, les cuisines assurent chaque jour la réalisation et la livraison des repas de tous les patients hospitalisés sur l'établissement ainsi que les repas du personnel (soit plus de 4000 repas par jour).



La crèche

Crèche municipale gérée par le Centre Hospitalier, elle est agréée pour accueillir 50 enfants âgés de 2 mois à 4 ans. Elle est située sur la commune de Mont de Marsan, à proximité du site Layné. Elle propose trois modes de garde : crèche, halte-garderie et accueil péri-scolaire.



► Renseignements au **05.58.05.11.87**.



Hospitalisation à domicile (HAD)



Dans certaines situations, vous pouvez poursuivre votre hospitalisation à domicile avec l'Hospitalisation A Domicile Marsan Adour (association loi 1901). L'HAD permet d'assurer des soins médicaux et para médicaux importants et coordonnés. Le médecin traitant assure le suivi au domicile. Une équipe pluridisciplinaire (infirmière, aide-soignant, psychologue, assistante sociale, ergothérapeute, diététicienne) peut être amenée à intervenir. Les soins tels que la kinésithérapie, l'orthophonie, la biologie, la location des matériels, la pharmacie sont pris en charge par l'assurance maladie au même titre que votre hospitalisation dans l'établissement.

Pour plus de renseignements adressez-vous au cadre de santé ou à l'équipe soignante du service.



► Vous pouvez également joindre le secrétariat de l'HAD au **05 58 71 00 00**

EN SAVOIR PLUS 

 www.hadma.fr 

CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN

Avenue Pierre de Coubertin BP 417
40024 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : (33) 05 58 05 10 10

Fax : (33) 05 58 05 10 01

Email : [Contact](#)

<http://www.ch-mt-marsan.fr/nos-differents-sites/autres-structures-169.html>